

# BRIEFING DES JUGES IMPOSES 6<sup>e</sup> -

Ce briefing ne reprend que les points importants et posant régulièrement souci. Il doit être lu en totalité par les juges et entraîneurs.

## 6<sup>ème</sup> DEGRÉ

---

### DIFFICULTES

L'exercice est composé librement par la gymnaste et doit comporter :

- 3 Difficultés 6<sup>ème</sup> prises dans 3 familles différentes de la grille
- 4 autres difficultés figurant au minimum dans les 5<sup>ème</sup> degrés Aînées/Jeunesses ou des éléments plus difficiles répertoriés au code FIG, sauf les éléments de liaison et certains éléments listés à chaque agrès.

Note E sur 10 points : si exercice trop court le juge retire -2 pts si 6 éléments, etc...

### BONIFICATIONS :

Une liaison de 2 Difficultés 6<sup>ème</sup> avec 0,60 pt de faute sur chaque élément sera bonifiée (même en cas de chute sur le 2<sup>ème</sup> élément reconnu) car c'est la liaison et non les Difficultés 6<sup>ème</sup> que l'on bonifie.

### DIRECTIVES TECHNIQUES

Les directives techniques des éléments gymniques particuliers s'appliquent à tous les éléments composant un 6<sup>ème</sup> degré, Difficultés 6<sup>ème</sup> et Autres Difficultés.

Pour les réceptions des salti avec vrille, les pirouettes et les sauts gymniques avec rotation : une tolérance de 30° en dessous de la rotation demandée est autorisée pour reconnaître la Difficulté 6<sup>ème</sup>.

### TABLE DE SAUT

Toutes les pénalités sont reprises dans le tableau page 194.

Pénalités spécifiques :

Pour tous les sauts avec ½ tour ou tour dans le 2<sup>ème</sup> envol c'est la position des pieds qui détermine la fin de la rotation.

### BARRES

Une Difficulté 6<sup>ème</sup> ou « Autre Difficulté » peut être exécutée 2 fois.

La 3<sup>ème</sup> fois, l'« Autre Difficulté » ou la Difficulté 6<sup>ème</sup> ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront déduites de la note E et une pénalité de 0,50 pt sera appliquée en note E.

- La gymnaste peut exécuter autant de bascules qu'elle le désire, sans pénalité, mais 2 seulement seront retenues comme « Autres Difficultés » (en plus d'une bascule Difficulté 6<sup>ème</sup>).

Exemple : si la gym réalise en entrée 1 tour bascule puis 2 bascules : l'entrée est prise en Difficulté 6<sup>ème</sup> et les 2 bascules en « Autres Difficultés ».

- La gymnaste peut exécuter autant de prises d'élan à l'ATR qu'elle le désire, sans pénalité,
- mais 2 seulement seront retenues comme éléments (la 1<sup>ère</sup> en Difficulté 6<sup>ème</sup> et la 2<sup>ème</sup> comme Autre Difficulté).

- L'ATR corps carpé et l'ATR corps tendu sont 2 Difficultés 6<sup>ème</sup> différentes et les 2 peuvent recevoir éventuellement une bonification.

- Pour l'élan circulaire carpé : il doit être exécuté jambes tendues pendant au moins ¾ de tour pour être comptabilisé en Difficulté 6<sup>ème</sup>. (la flexion des jambes après les ¾ de tour est pénalisée).

Si les jambes sont fléchies, il devient une Autre Difficulté sans pénalité pour la flexion de jambes.

- Un tour AR libre sous l'horizontale sera retenu comme « Autre Difficulté ».
- Si une gymnaste exécute 2 tours d'appui AR libre, c'est la bonification de la 1<sup>ère</sup> exécution qui sera comptabilisée.

Exemple : Le 1<sup>er</sup> tour AR libre sera reconnu en Autre Difficulté ou en Difficulté 6<sup>ème</sup> suivant l'angle et sera bonifié ou non.

Le 2<sup>ème</sup> tour AR libre sera reconnu en Autre Difficulté quel que soit l'angle.

Le 3<sup>ème</sup> tour AR libre ne sera pas reconnu et une pénalité de 0,50 pt plus d'éventuelles fautes d'exécution seront déduites de la note E.

- Précision sur l'EC1 : 1 changement de barre (BS/BI ou BI/BS) exécuté par une Difficulté
- 6<sup>ème</sup> avec envol (retrait, shushunova, contremouvement, entrée poisson, entrée saut groupé ou écarté)
- Précision sur l'EC 5 : c'est un passage du corps en AR à l'horizontale minimum qui est demandé. Le corps doit être à l'horizontale de la tête à la pointe des pieds. Une simple prise d'élan avant un élément peut remplir cette EC.
- Retrait à l'ATR et soleil : si l'ATR est réalisé dans les 10° avant ou après la verticale, l'élément est reconnu mais pénalisé.

## POUTRE

Toute Difficulté 6<sup>ème</sup> ou « Autre Difficulté » ne peut être exécutée 2 fois.

La 2<sup>ème</sup> fois, la Difficulté 6<sup>ème</sup> ou l' « Autre Difficulté » ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront comptabilisées en note E, mais ils pourront servir pour valider une liaison bonifiée.

- Précision sur l'EC1 : l'équerre renversée tenue ne remplit pas cette EC.
- EC5 : attention aux 3 longueurs minimum ! On doit voir soit 1 Difficulté 6<sup>ème</sup> ou 1 Autre Difficulté par longueur surtout sur celle de la sortie pour être validée.
- Bonification : Une série gym de difficultés 6<sup>ème</sup> différentes : + 0.30 pt
- Le saut changement de jambes : si l'écart est entre 135° et 150° la bonification est de 0,30 pt et si l'écart est supérieur à 150° la bonification est de 0,50 pt. Dans tous les cas, il ne pourra être comptabilisé et bonifié qu'une seule fois. Il doit être pris dans l'ordre chronologique. Si l'écart des jambes après le changement est inférieur à 135°, il est considéré comme « Autre Difficulté » et devient un saut enjambé.
- Seul le saut carpé écarté peut être exécuté en latéral. Sauts appel 1 ou 2 pieds, Difficultés 6<sup>ème</sup> ou « Autres Difficultés » sont considérés comme identiques
- La liaison Souplesse Arrière + Saut Vertical : permet de reconnaître la souplesse arrière comme Difficulté 6<sup>ème</sup>.
- L'ATR de la grille non tenu est pénalisé de 1,00 pt quand il est comptabilisé en Difficulté 6<sup>ème</sup>.

## SOL

Toute Difficulté 6<sup>ème</sup> ou « Autre Difficulté » ne peut être exécutée 2 fois.

La 2<sup>ème</sup> fois, la Difficulté 6<sup>ème</sup> ou l' « Autre Difficulté » ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront comptabilisées en note E, mais ils pourront servir pour valider une liaison bonifiée.

- Aucun salto dans un mouvement : - 2 pts en note E
- Saut groupé 1½ tour, pirouette 1½ tour et souplesse AR valse 1½ tour = « Autres Difficultés ».
- Le twist tendu et le salto AR tendu ½ tour seront reconnus au bénéfice de la gymnaste. Précisions sur les bonifications :
- Saut de mains + salto AV groupé : bonification de 0,30 pt pour la liaison directe. Puis une série acro : salto AV groupé + rondade + flip + salto AR groupé : bonification de 0,30 pt pour liaison directe du salto AV avec deux éléments acrobatiques même s'il y a répétition du même salto AV. C'est la liaison qui est bonifiée, soit un total de 0,60 pt.